



## **La Cayenne**

Un aménagement  
respectueux des activités

## **Citoyenneté**

Dimanche 26 mai, élection  
des députés représentant la France  
au Parlement européen

## **Espaces verts**

Silence, ça pousse à Hiers

## **Finances**

Un budget d'investissement  
conforté, en hausse de 6 %

Chères habitantes et chers habitants de Marenes-Hiers-Brouage,

Le premier budget de la commune nouvelle a été voté le 2 avril dernier. Il a été élaboré sans augmentation des taux communaux et avec les avantages financiers liés à cette fusion: 30 000 € de dotations de l'État supplémentaires qui seront stables pendant 3 ans. La situation financière de la commune nouvelle est saine: un endettement

faible, des dépenses de fonctionnement maîtrisées et un budget d'investissement en hausse de 6 %. Forts de ces bons résultats, nous abordons l'avenir sereinement, avec confiance et animés d'un souci de grande solidarité. Le projet structurant de la ville, l'écoquartier La Marquina, sortira de terre dans les prochains mois avec d'abord, les travaux de viabilisation de la première tranche. D'ici 2 à 3 ans, 70 logements accueilleront des ménages, jeunes et moins jeunes, des personnes seules, grâce à des prix maîtrisés. Ce projet ambitieux a été rendu possible en raison de la capacité financière satisfaisante de la ville.

Il est aussi question d'aménagement paysager dans ce numéro avec un exemple concret de la fusion de Marenes et de Hiers-



Karine Sens, directrice de l'hôpital local, Mickaël Vallet, maire de Marenes-Hiers-Brouage, Christian Guignet, président de la régie des déchets du Bassin de Marenes et Pierre Thépot, directeur général du groupe hospitalier La Rochelle, Rochefort, Marenes, lors de l'inauguration du plus grand pavillon de compostage du département à l'hôpital de Marenes

Brouage et les services techniques désormais mutualisés. Marchés publics, direction générale, comptabilité, ressources humaines, communication... tous nos moyens sont désormais en commun pour apporter à l'ensemble des habitants de Marenes-Hiers-Brouage, la même qualité de service.

Je vous laisse découvrir les autres sujets de cette nouvelle édition et vous souhaite un beau mois de mai.

*Amitiés républicaines*  
Mickaël Vallet

Maire de la commune nouvelle de Marenes-Hiers-Brouage et Conseiller Départemental de Marenes

## sommaire

### Actualités

La Cayenne, un aménagement respectueux des activités ..... p.3

Dimanche 26 mai, élection des députés représentant la France au Parlement européen . . p.4

Le pôle santé se dote d'une psychologue psychothérapeute ..... p.4

### Animation

Tout est bon pour fêter le cochon ..... p.5

### Espaces verts

Silence, ça pousse à Hiers ..... p.5

### Finances

Un budget d'investissement conforté, en hausse de 6 % ..... p.6

### Vivre ensemble

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend p.7

### Agenda du maire

..... p.7

### Concours

Le Safran de Marenes en marmelade est médaillé de bronze ..... p.8

### Animation

La pause partage du photo club de Hiers-Brouage. .... p.8

### Conseil municipal

..... p.9

### Actu de la médiathèque

..... p.10

### Opérations lasses retrouvées & Chantiers-guérisseurs, des photographies bien exposées .

..... p.10

### Culture

Première neige, le conte de Maupassant autrement. .... p.11

Quand la nature se met en musique . . . p.11

### Association

Recherche bénévoles pour la course de l'huître ..... p.12

Agenda de mai ..... p.12

## MARENES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directeur de publication : Mickaël Vallet

Rédaction : service communication, Géraldine Boulon

Crédits photo : Ville de Marenes-Hiers-Brouage, Gérard Raybaud, Benjamin Caillaud, Jean-Michel Coubart / Page de couverture : Claude Achin du club photo de Hiers-Brouage, avec nos remerciements

Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Tirage : 3 600 exemplaires sur papier recyclé



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

[marenes.fr](http://marenes.fr)

   #Marenes

Téléchargez l'appli mobile

[Marenes app](#)



## La Cayenne, un aménagement respectueux des activités

**Avant la saison et l'accueil des touristes, La Cayenne se fait une beauté. Depuis avril, le chantier de mise en valeur du port et de ses alentours a débuté. Un projet qui améliorera ce site exceptionnel tout en préservant sa fonctionnalité pour l'activité ostréicole, portuaire et touristique.**

### Un site emblématique de Marennes-Hiers-Brouage

Le site de la Cayenne a toujours constitué un espace privilégié qui caractérise l'identité de Marennes-Hiers-Brouage en raison de l'importance de l'activité ostréicole. Jusqu'à la construction du pont de la Seudre en 1972, il a été un lieu de passage obligé avec la Presqu'Île d'Arvert. Il était aussi l'embarcadère du bac qui assurait le passage de la Seudre entre Marennes-La Cayenne et La Tremblade-La Grève.

« Ce projet... respecte l'aspect portuaire, l'activité ostréicole, tout en améliorant la fréquentation touristique. C'est un beau projet que nous avons présenté aux différents usagers et qui apportera une vraie plus-value à ce site exceptionnel. »

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage

La Cayenne demeure non seulement un centre de vie de l'activité ostréicole, mais également un centre d'intérêt touristique majeur. Le site est caractérisé par des cabanes en bardages bois ou enduites, qui, compte tenu de leur intérêt architectural et patrimonial, sont conservées et protégées au titre du Plan Local d'Urbanisme. À ce titre, une attention particulière est portée par la commune depuis des années. Par ailleurs, il offre une perspective unique sur la Seudre, en particulier au moment des entrées et des sorties des bateaux vers les parcs ostréicoles. Les touristes s'y rendent pour admirer le panorama et déguster des produits de la mer sur place. C'est un but de balade été comme hiver, à marée basse ou haute. « Avant que le port ne soit transféré au syndicat mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la commune avait entrepris le projet de réaménagement du port ostréicole de la Cayenne », retrace Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage. « Nous avons alors

missionné le cabinet d'urbanisme Berger-Wagon pour réaliser le projet qui correspond aux caractéristiques des lieux. Il respecte l'aspect portuaire, l'activité ostréicole tout en améliorant la fréquentation touristique. C'est un beau projet que nous avons présenté aux différents usagers et qui apportera une vraie plus-value à ce site exceptionnel ».

### Un projet d'aménagement qui respecte la vie du site

Le chantier sera décomposé en 3 parties : l'aménagement de la rue des Martyrs et de l'ensemble des routes du site, la reprise et l'amélioration du parking, la reprise de la cale et de la bordure de son quai. Afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, le projet a prévu la mise à plat totale des voies, conformément au Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Il n'y aura ni bordure ni emmarchement sur tout le site. Les matériaux mis en place, c'est-à-dire béton lavé et stabilisé renforcé, assureront le confort nécessaire. La zone sera limitée à 20 km/heure. Il était également nécessaire de maîtriser les flux des automobilistes. Un sens unique sera ainsi créé pour l'accès au site avec une aire de stationnement dédiée aux cars de tourisme et au petit train touristique de la cité de l'huître. Les cheminements piétons et vélos seront favorisés. Les plantations respecteront l'aspect portuaire des lieux avec des espaces enherbés simples et quelques massifs de graminées. Outre les arbres existants qui seront conservés, le site sera planté d'arbres complémentaires d'essences en adéquation avec la zone submersible, les embruns marins et les marais. L'entreprise Eiffage, attributaire de cette opération dans le cadre d'un marché public, a investi les lieux début avril pour une durée de 3 mois. Leur montant s'élève à 260 599,50 € HT. D'ici fin juin, La Cayenne se présentera sous son meilleur jour à ses visiteurs.



## Dimanche 26 mai, élection des députés représentant la France au Parlement européen

**C'est le 26 mai que les Français en âge de voter sont appelés aux urnes pour élire les 79 députés représentant la France, au Parlement Européen. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00\*.**

Depuis 1979, les députés européens sont élus tous les cinq ans. Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai prochain. Elles ont lieu au suffrage universel direct à un seul tour, contrairement aux élections présidentielles, municipales ou régionales. Les candidats seront élus selon les règles de la **proportionnelle à la plus forte moyenne**. Contrairement aux scrutins précédents, les candidats ne seront pas répartis entre les 8 grandes régions de France : chaque formation politique conduira une seule liste nationale pour tout le territoire français. La France élira 79 députés, soit cinq de plus qu'aux élections de 2014. Les 705 sièges sont habituellement répartis entre les listes réunissant plus de 5 % des suffrages exprimés dans leurs régions respectives.

**\* ATTENTION :** au moment où se magazine est bouclé, l'heure de fermeture des bureaux de vote n'est pas connu (18, 19 ou 20h00) ainsi que le nombre de députés représentant la France au Parlement européen, compte tenu des événements liés au Brexit.

**Le Parlement européen** est la seule assemblée européenne à être directement élue par les citoyens. Il est l'institution qui représente les peuples des États membres de l'UE. Il participe à l'adoption des actes juridiques aux côtés du Conseil des ministres. Il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union et dispose de moyens de contrôle de l'exécutif de l'Union Européenne.



Le 26 mai, le Parlement européen sera renouvelé

### POUR VOTER, LA CARTE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE

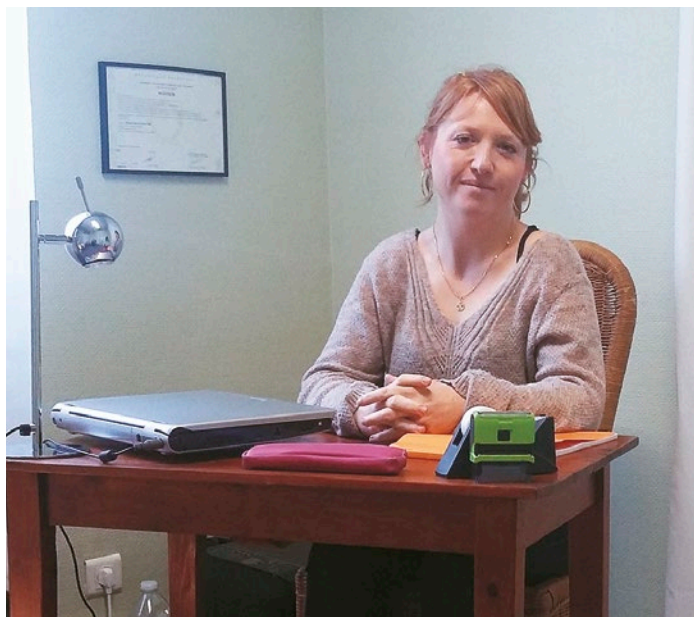
**Rappel pour tous les électeurs, spécialement de Hiers-Brouage.**

Pour pouvoir voter, il faut se présenter à son bureau de vote avec un **justificatif d'identité**. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres. Jusqu'à présent, ce justificatif n'était pas obligatoire à Hiers-Brouage. À partir de cette année, il sera nécessaire pour voter. La carte électorale n'est pas obligatoire. Il est donc possible de voter même en cas de carte électorale perdue. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00\*.

## Le pôle santé se dote d'une psychologue-psychothérapeute

**Le pôle de santé de Marennes s'étoffe avec l'installation d'une psychologue, psychothérapeute, Émilie David. Elle rejoint ainsi Pauline Minier ostéopathe et Cindy Chevalier, sophrologue.**

Émilie David reçoit tous les jours de la semaine au pôle santé. Psychologue-psychothérapeute, elle accueille les enfants, adolescents et seniors à son cabinet. D'abord formée aux pathologies du vieillissement, puis en psychothérapie, elle débute sa carrière



Émilie David soulage les troubles de ses patients

professionnelle en EHPAD et devient ensuite psychologue dans l'Éducation Nationale spécialisée en orientation scolaire. En août 2018, elle décide de se consacrer à temps complet à son activité libérale. Si elle poursuit l'animation de groupes d'analyses des pratiques notamment auprès des CCAS, elle suit ses patients dans le cadre de consultations individuelles. Ses pratiques sont basées sur le soutien psychologique, le conseil et l'écoute. Les patients sont ainsi accompagnés pour mettre en évidence et expliquer des troubles, des situations, ou des symptômes gênants en tenant compte de leur fonctionnement. Forte de son expérience dans le domaine, elle réalise également les bilans d'orientation scolaire. Afin de prendre en charge les patients qui souffrent de stress post-traumatique, Émilie David se forme actuellement à l'EMDR, une thérapie psycho neurobiologique basée sur la stimulation sensorielle qu'elle pourra proposer à partir de juin.

Pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi 06 99 77 62 08, pôle santé 13, avenue Maréchal Leclerc à Marennes / [psychologue-psychoterapeute-emilie-david.jimdosite.com](mailto:psychologue-psychoterapeute-emilie-david.jimdosite.com) / [ed.emilie.david@outlook.fr](mailto:ed.emilie.david@outlook.fr)  
Possibilité de prendre en charge une ou plusieurs séances par la mutuelle

## Tout est bon dans la fête du cochon

**Le comité des fêtes de Brouage sait créer des moments conviviaux qui rencontrent un vrai succès. C'est le cas de la fête du cochon ! Le 19 mai prochain, les broches seront prêtes à tourner pour cuire à point, le cochon farci.**



Alors que l'éclade de moules reste le plat traditionnel le plus fréquemment servi lors des manifestations locales, le comité des fêtes de Brouage a voulu se démarquer. Il a créé voilà 5 ans, la fête du cochon qui met au goût du jour les repas anciens et les saveurs du passé. Les convives pourront donc se retrouver autour d'une bonne tablée, le dimanche 19 mai à partir de 12h30 à la poudrière Saint-Luc. Au menu, du cochon farci bien sûr, qui aura été cuit à la broche depuis le matin par les bénévoles. Dans une ambiance bon enfant, le repas se déroulera ponctué d'animations humoristiques et de magie. Les plus chanceux pourront gagner un jambon entier. Depuis 4 ans, la fête du cochon est une manifestation qui a trouvé son public. Une centaine de places sont disponibles, bien en dessous de la demande ! Alors, pensez à réserver !

**Dimanche 19 mai à partir de 12h30 /  
La poudrière Saint-Luc à Brouage /  
Menu à 29,80 € tout compris (apéritif,  
entrée, cochon, légumes, fromage,  
dessert, vin et café) / Réservation :  
06 98 77 72 37 ou [@free.fr](mailto:brouage.net)**

*La fête du cochon est, avant tout, un moment de partage et de convivialité*

# espaces verts

## Silence, ça pousse à Hiers

**Fin mars, les agents des services techniques se sont consacrés au fleurissement de Hiers. Plantations et rafraîchissement ont ainsi été réalisés pour embellir la traversée de la commune.**

Pour raviver et agrémenter les massifs situés le long de la départementale et près du petit bateau à Hiers, les agents des services techniques ont procédé à diverses plantations fin mars. Ils ont d'abord créé un nouvel aménagement en retirant les anciens végétaux qui ont été remplacés entre autres par un lilas des Indes de 2 mètres, à la floraison estivale. Le massif situé près du bateau s'est vu enrichi de nouveaux végétaux, choisis dans l'esprit du marais, avec notamment un grand tamaris du meilleur effet.



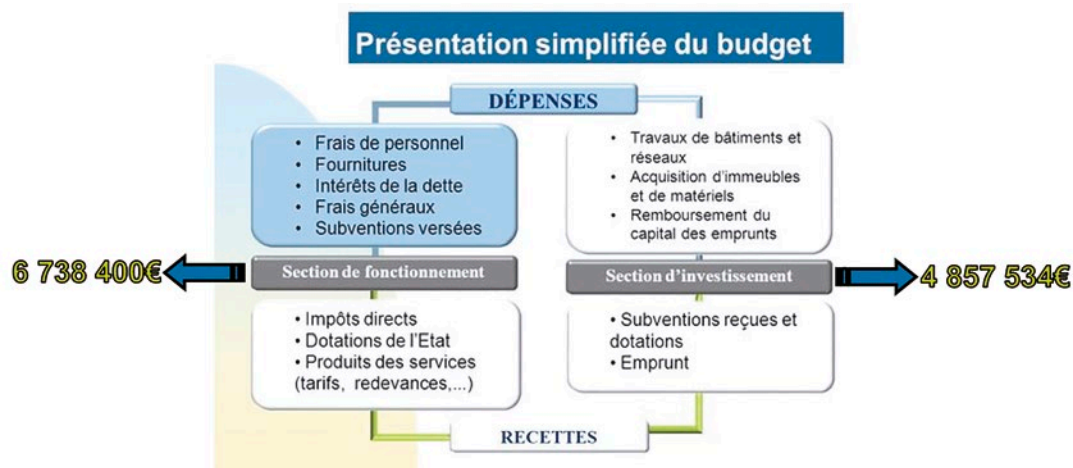
*Le long de la départementale qui traverse Hiers, le massif a accueilli de nouveaux végétaux*

## Un budget d'investissement conforté, en hausse de 6 %

Dans sa séance du 2 avril dernier, le conseil municipal a voté le premier budget de la commune nouvelle. En hausse de 6 %, les investissements pour 2019 sont confortés. Focus sur les principales opérations prévues.

Après le vote des comptes administratifs de Marennes d'une part et de Hiers-Brouage d'autre part, le vote à l'unanimité du premier budget de la commune nouvelle, scelle cette fusion. « Comme nous l'avions annoncé à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, les taux des communes historiques sont maintenus », rappelle Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage.

« Le premier budget de la commune nouvelle a donc été réalisé sur cette base. Grâce à cette fusion, nos dotations sont en hausse de 30 000 € et resteront stables pendant 3 ans. Notre situation financière est très saine: un faible endettement et des investissements en hausse de 6 % qui nous permettent de poursuivre nos opérations. »



### Quelques exemples d'investissements en 2019

- **Travaux de la rue Etchebarne** ..... **200 000 €**  
 > Réalisation des aménagements entre la rue du Docteur Roux et la rue de l'Estran (pistes cyclables...). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'écoquartier La Marquina. C'est un axe stratégique qui reliera La Marquina au centre-ville.
- **Équipements scolaires** ..... **282 000 €**  
 > Réfection de la toiture de l'école maternelle, remplacement de l'escalier incendie de l'école élémentaire, acquisition de matériels informatiques, notamment.
- **Travaux d'étanchéité de l'église Saint-Pierre de Sales** ..... **694 000 €**  
 > Réalisation des travaux pour rétablir l'étanchéité de l'édifice et le chemin de ronde, reprise des maçonneries et mise en place d'un système de récupération et d'évacuation des eaux pluviales.
- **Travaux d'aménagement de la rue Monboileau** ..... **260 000 €**  
 > Réalisation des travaux de voirie et d'aménagement à Hiers.
- **Mise en place d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales** ..... **40 000 €**  
 > Réalisation des études et mise en place d'une pompe de relevage des eaux pluviales à Brouage, dans le cadre du schéma directeur d'assainissement pluvial.
- **Travaux de viabilisation de la 1<sup>re</sup> tranche de l'écoquartier La Marquina** . . **1 750 000 €**  
 > Réalisation des réseaux, de la voirie, des plantations, etc, de la première tranche de l'écoquartier La Marquina.



## Moins on fait de bruit, mieux on s'entend

Les beaux jours vont s'installer et avec eux les activités de plein air. Bricolage, jardinage ou soirées barbecue sont autant d'activités agréables, mais qui peuvent être source de bruit et de nuisances sonores. Rappel de quelques règles d'usage qui permettront de vivre en harmonie avec ses voisins.

Un Français sur deux souffre du bruit et considère que la situation s'est dégradée en ville depuis dix ans. Musique tonitruante, chien qui aboie, lave-linge qui tourne la nuit... Ces nuisances sonores relèvent des bruits de comportement et constituent des « troubles anormaux de voisinage » (article 544 du Code civil). Le code de la santé publique sanctionne le bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé (...) par sa durée, sa répétition ou son intensité (art. R 1334-31). Contrairement aux idées reçues, ces dispositions concernent aussi bien la nuit (tapage nocturne) que le jour (tapage diurne). Outre cette réglementation nationale, un arrêté préfectoral précise qu'est concerné « tout bruit excessif émis sans nécessité ainsi que par manque de précaution. Il vise le bruit des particuliers émis par des matériels ou des animaux dont ils ont la responsabilité (chien, perceuse, tondeuse) et les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs ». Qu'il s'agisse de bruits liés au comportement de vos voisins ou provoqués par leur activité professionnelle, le Code pénal s'applique : il prévoit une amende de 68 € et des peines complémentaires



comme la confiscation de ce qui est à l'origine du bruit. Mais cette question de bruit reste avant tout une affaire de civisme et de respect entre voisins : une soirée d'anniversaire, tondre son jardin le dimanche matin..., prévenez votre voisinage, il vous en sera reconnaissant !

## l'agenda du maire

« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».

*Michael Vallet*

### MARS

#### 17 mars

> Assemblée générale des chasseurs de tonne

#### 18 mars

> Session de printemps au conseil départemental  
> Commission transport du conseil départemental

#### 19 mars

> Cérémonie commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie au Gua  
> Réunion technique La Marquina  
> Commémoration « Cessez-le feu en Algérie » à Saint-Just-Luzac

#### 20 mars

> Réunion sur l'accueil des gens du voyage à la Préfecture  
> Comité de pilotage du Scot « stratégie et plan d'action trame Verte et Bleue »

> Permanence avec des administrés  
> Conseil d'administration du CCAS

#### 21 mars

> Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays

#### 22 mars

> Commission permanente au Conseil départemental  
> Spectacle « jonglerie de comptoir Welcome! » à l'Estran

#### 25 mars

> Réunion avec l'architecte sur l'étude de requalification du quartier Les Grossines  
> Conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale

#### 26 mars

> Conseil de surveillance de l'hôpital local  
> Inauguration du pavillon de compostage de l'hôpital local  
> Commission Finances

### 27 mars

> Conseil du syndicat mixte de Brouage  
> Rencontres nationales du Développement local mené par les acteurs locaux - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche à la Tremblade

### 28 mars

> Rencontres nationales du Développement local mené par les acteurs locaux - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche à la Tremblade  
> Réunion avec l'Inspection Académique sur la fermeture de classe

### 29 mars

> Projet de cellules artisanales Fief de Feusse  
> Assemblée générale du Comité de jumelage

### AVRIL

#### 1<sup>er</sup> avril

> Commission Finances à la Communauté de communes du Bassin de Marennes  
> Réunion publique

#### 2 avril

> Comité de programmation du Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron  
> Permanence avec des administrés  
> Conseil municipal

#### 3 avril

> Comité syndical du syndicat mixte des aéroports La Rochelle/Rochefort/Ré  
> Bureau communautaire  
> Réunion publique concernant les

travaux de l'église Saint-Pierre de Sales

#### 4 avril

> Commission du Schéma de cohérence Territoriale

#### 5 avril

> Comité syndical du syndicat des eaux à la Roche Courbon  
> Inauguration de l'exposition Lasses Marennaises au lycée de la Mer à Bourcefranc-le-Chapus

#### 6 avril

> Accueil des nouveaux arrivants  
> Journée portes ouvertes au collège Jean Hay  
> Cérémonie officielle de remise du calot à Hiers-Brouage

#### 7 avril

> Assemblée Générale de L'Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants

#### 8 avril

> Contrat territorial du marais de Brouage  
> Jury de l'appel à projets pour une résidence d'arts plastiques à Brouage  
> Permanence avec des administrés  
> Réunion avec les adjoints à la mairie  
> Commission générale pour la présentation de l'écoquartier La Marquina

#### 9 avril

> Réunion de programmation du festival Les Cultures Francophones

#### 10 avril

> Commission Développement économique de la Communauté de communes du Bassin de Marennes  
> Conseil communautaire



## Le Safran de Marennes en marmelade est médaillé de bronze

**Chaque année en février, nos voisins britanniques choisissent les meilleures « marmelades » lors d'un festival sur le domaine de Dalemain au cœur du comté de Cumbria. Rose-Marie Le Deuff et Stéphane Giraud, qui cultivent et commercialisent le Safran à Marennes ont remporté la médaille de bronze en mars dernier, dans la catégorie « Ajouts intéressants ».**

Le World Marmalade Awards récompense depuis 2005, la marmelade maison. Ce concours contribue ainsi à préserver et à répandre la tradition britannique des confitures artisanales. Après avoir démarré humblement, c'est désormais une compétition qui attire des participants du monde entier. Ils se réunissent au nord-ouest de l'Angleterre, à Dalemain, dans le comté de Cumbria, dans un manoir ayant tissé des liens historiques très forts avec la marmelade. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la meilleure marmelade d'orange est censée provenir du bigaradier, originaire de Séville. C'était sans compter cette année sur Stéphane Giraud qui, encouragé par une Anglaise ayant savouré sa marmelade lors d'un marché local l'été dernier, décide de s'inscrire pour participer au concours. C'est ainsi que la délicieuse préparation au Safran de Marennes se retrouve sur la ligne de départ au côté de 2100 concurrents amateurs, 900 professionnels et plus de 50 nationalités. « *Nous avons tenté notre chance très modestement dans la catégorie "ajouts intéressants", compte tenu de notre recette de confiture* », explique Stéphane Giraud. « *Nous associons de l'orange bio douce et non amère, du safran en infusion, de la girofle et du sucre. Cette recette a visiblement plu au jury qui a récompensé notre confiture de la médaille de bronze. Nous sommes assez fiers de faire connaître ainsi nos produits dans le monde entier!* » En effet, le jury qui goute chaque



La fameuse marmelade gagnante est à déguster et découvrir chez Rose-Marie Le Deuff et Stéphane Giraud

marmelade pendant 3 semaines, alimente une carte du monde avec la localisation des gagnants, et leur permet d'afficher leur médaille sur leurs pots. Une belle publicité. Félicitations au Safran de Marennes pour cette belle récompense qui fait connaître autrement, la commune à l'international.

**Produits locaux à découvrir et déguster à la boutique au 4, rue Jean et Louise Hay, tous les jours de 10h00 à 19h00, sans interruption et sur rendez-vous le week-end / Contact: 06 60 36 66 05**

## animation

### La pause partage du photo-club de Hiers-Brouage

**Le samedi 4 mai, le photo club de Hiers-Brouage, convie les amateurs de photographies à des animations gratuites. Un moment de partage et d'échanges autour de ce loisir qui mêle art et technologie.**

Le photo-club de Hiers-Brouage organise, le samedi 4 mai 2019, à partir de 14h00, à la salle des associations de Hiers-Brouage, des animations gratuites sur les bases de la photographie, ouvertes à tous les habitants de Marennes-Hiers-Brouage, jeunes et moins jeunes. Les bénévoles profiteront de ce moment privilégié pour vous faire découvrir leur nouvelle association. Ils présenteront divers ateliers d'initiation à la photographie et répondront à toutes les questions comme le choix d'un appareil photo numérique : avantages et inconvénients, l'utilisation technique, le post traitement...

Un atelier studio professionnel pour portraits sera également mis à disposition. Si vous le désirez, vous pourrez vous faire prendre en photo (voir conditions sur place). N'hésitez pas à vous mettre sur votre 31 pour l'occasion!

**Inscription à l'avance souhaitée soit par courriel, soit par téléphone (nom, prénom, adresse et nombre de personnes présentes):**  
**LeHiersBrouageImageClub@yahoo.com / 06 51 08 84 71 - Le-Hiers-Brouage-Image-Club**



## Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : [marennnes.fr](http://marennnes.fr), à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



## Voté en conseil municipal du 6 mars 2019

### BUDGET – FINANCES COMMUNALES

À l'unanimité, le compte administratif 2018 de la commune déléguée de Marennes qui se traduit par :

- Un excédent de la section de fonctionnement de	2083539,98 €
- Un résultat net déficitaire de la section d'investissement de	319912,28 €

À l'unanimité, il est déclaré que les comptes de gestion 2018 de la commune déléguée de Marennes et de la commune déléguée de Hiers-Brouage, dressés par le percepteur, n'appellent pas de réserves ni d'observations.

À l'unanimité, les affectations de résultats de la section de fonctionnement 2018 sont effectuées comme suit :

#### Commune déléguée de Marennes

- Une partie pour couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement (compte 1068)	319912,28 €
- Une partie pour financer les opérations nouvelles (compte 1068)	773627,70 €
- Une partie en report de fonctionnement (ligne 002)	990000,00 €

#### Commune déléguée de Hiers-Brouage

- Une partie pour couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement (compte 1068)	150387,70 €
- Une partie pour financer les opérations nouvelles (compte 1068)	20406,62 €
- Une partie en report de fonctionnement (ligne 002)	235000,00 €

À l'unanimité, il est pris connaissance des orientations budgétaires 2019.

### AMÉNAGEMENT URBAIN

À l'unanimité, il est émis un avis favorable sur le marché de travaux à passer avec l'entreprise EIFFAGE routes Sud Ouest, pour l'aménagement des venelles de la commune déléguée de Marennes, pour le coût de 68000,00 € HT.

### FONCTIONNEMENT DES SERVICES

À l'unanimité, il est décidé la constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Marennes-Hiers-Brouage, le syndicat intercommunal Marennes-Hiers-Brouage-Bourcefranc, et le syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre, dans le cadre d'un marché relatif aux inspections réglementaires des installations de la ville de Marennes-Hiers-Brouage, de la piscine, et des ports.

À l'unanimité, il est décidé la constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Marennes-Hiers-Brouage, le syndicat intercommunal Marennes-Hiers-Brouage-Bourcefranc, le syndicat mixte de l'estuaire de la Seudre, dans le cadre d'un marché relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité pour les bâtiments de la ville de Marennes-Hiers-Brouage, le syndicat intercommunal Marennes-Hiers-Brouage-Bourcefranc et le syndicat mixte.

### COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

À l'unanimité sont élus les membres du syndicat mixte pour la restauration et l'animation de Brouage, les représentants de la commune

suivants: Monique CHARRIER, Régis JOUSSON, Claude BALLOTEAU, Sandrine DENZIN-PUPP, Martine COUSIN, Jean-Marie PETIT en tant que maire délégué étant membre de droit.

À l'unanimité, Stéphane DUC est désigné référent communal de la commune de Marennes-Hiers-Brouage au sein du syndicat mixte de Charente Aval (SMCA).

### VOIRIE COMMUNALE

À l'unanimité, il est intégré dans la voirie communale les parcelles du lotissement « le Clos de la Mesnardière ».

### VIE ÉCONOMIQUE

À la majorité des voix, il est accordé l'ouverture de l'établissement Centrakor sis Zone Fief de Feusse, sur la commune déléguée de Marennes, les dimanches 8, 15 et 22 décembre 2019

Contre: 3 (Jacques BARON, Muriel TRICOT, Nicolas LEBLANC) – Abstentions: 3 (Marylène SABLEAUX, Giles SAUNIER, Jacqueline JOHANNEL).

### COMPTABILITÉ

À l'unanimité, il est décidé la mise en place du paiement des factures par les usagers, par prélèvement unique sur Internet ou par carte bancaire, et de passer une convention avec la DGFIP pour la gestion de l'encaissement des titres payables par internet dénommée PAYFIP.

À l'unanimité, il est amorti des biens mobiliers acquis au cours de l'année 2018 par la commune déléguée de Marennes, pour le coût total de 25524,59 € TTC, selon des durées diverses.

### SERVICESTECHNIQUES

À l'unanimité, il est cédé à la société Green Pole SARL le véhicule PELICAN pour le coût de 200,00 € TTC.

### URBANISME

À l'unanimité, le maire est autorisé à déposer le permis d'aménager, au nom de la commune, pour l'opération d'aménagement de la rue Etchebarne.

### VIE ASSOCIATIVE

À l'unanimité, il est accordé les subventions suivantes :

Association Plus de Son :	6000,00 €
Association Musique au Pays de P. Loti :	4000,00 €

### PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MARENNES

Au cours de sa réunion en date du 02 avril 2019, le Conseil Municipal a prescrit la modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Marennes dont l'objet est de créer un secteur spécifique UXcea sur la zone Fief de Feusse. Le dossier de modification simplifiée n° 3 est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture du mercredi 15 mai 2019 au 15 juin 2019 inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et formuler des observations dans un registre ouvert à cet effet.

## En mai, je fais ce qu'il me plaît: je fais mes propres cosmétiques avec des produits naturels!

### Atelier cosmétique « confection d'un gel douche »

**Samedi 18 mai à 15h00**

Débarrassez votre salle de bain de tous les produits chimiques et faites un geste pour la planète en consommant mieux et en réduisant vos déchets. Associez beauté au naturel et consommation responsable en fabriquant vos cosmétiques maison. C'est ce que propose la Maison de la nature de l'Île d'Oléron qui vous fera découvrir des techniques pour réaliser vous-mêmes vos cosmétiques naturels. Ce sera donc l'occasion de mieux comprendre l'utilisation de produits naturels sains pour la santé, d'apprendre à mieux recycler et à moins gaspiller.

*Atelier tout public à partir de 8 ans (15 familles maximum), sur inscription*

### La médiathèque et la ludothèque participent à la 20<sup>e</sup> édition de la fête mondiale du jeu, le samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h00 à 17h00.

Depuis 1999, l'Association des Ludothèques de France organise et coordonne la Fête mondiale du Jeu. Depuis 2009, cet événement s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale internationale du World Play Day, mise en place par l'association internationale des ludothèques (ITLA) dont la date est fixée au 28 mai. Pour des raisons d'accessibilité au public, cette journée est généralement célébrée en France le samedi le plus proche du 28 mai. À Marennes, en partenariat avec l'association Legisplay, la médiathèque et la ludothèque vous invitent

à la fête mondiale du jeu autour de mises en scène appelées aussi diorama. Elles seront accompagnées de fiches d'énigmes adaptées à différentes tranches d'âges.

Un espace adapté aux enfants âgés de 1 à 5 ans sera aménagé avec les célèbres Duplo et un atelier libre de célèbres briques de couleurs Lego.

*Ouvert à tous, entrée libre et gratuite*



*Les Legos, un incontournable depuis des générations*

## Opérations lasses retrouvées & Chantiers-guérisseurs, des photographies bien exposées

**Du 3 au 22 mai, la médiathèque expose les photographies des élèves du lycée de Bourcefranc-Le-Chapus et de l'association Les Lasses Marennaïses. Un projet artistique dirigé par Benjamin Caillaud, photographe et historien du littoral.**

À l'origine, il s'agit d'une association entre les lycées et les bénévoles des Lasses Marennaïses qui se sont unis autour d'un projet de valorisation du patrimoine navigant du Bassin de Marennes Oléron. Benjamin Caillaud a alors accompagné un travail de prises de vue des élèves de la filière Cultures Marines selon trois approches photographiques: paysages, gestes et matières. Parallèlement, il a lui-même photographié les chantiers de restauration de bateaux traditionnels et interrogé d'anciens professionnels de

la mer. Cette démarche est aujourd'hui restituée sous forme d'une exposition de photographies, visible à la médiathèque du 2 au 23 mai.

**Vernissage vendredi 10 mai à 18h30**

**Photographies cofinancées par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et la région Nouvelle-Aquitaine**

**Ouvert à tout public**



*Les bateaux traditionnels ont inspiré les lycéens*

Cette exposition de photographies est aussi un beau prétexte pour jouer avec les mots. Sous la guidance de Véronique Amans, venez nombreux participer à l'atelier d'écriture pour coucher librement vos sentiments et laisser libre cours à votre imagination.

**Mercredi 22 mai de 18h00 à 20h00, à partir de 15 ans, sur inscription, nombre de places limité**

## Première neige, le conte de Maupassant autrement

**La saison culturelle déroule son programme et vous propose *Première neige* le 9 mai prochain. Un théâtre de bricole, très ingénieux et qui abonde de petites trouvailles pour interpréter cette nouvelle peu connue de Maupassant.**

C'est l'histoire d'un couple qui va tenter de nous raconter *Première neige*, une nouvelle de Maupassant et, fidèle à cet auteur, le fantastique n'est jamais loin : d'abord, ils nous parlent depuis leur cuisine, transformée en studio de radio pour de vraies et fausses bonnes raisons ! Tout ce qu'ils nous racontent en plus de *Première neige* déborde d'eux. On rit de leurs trouvailles



faussement brouillonnes, de leur joyeuse tentative de faire « illusion » et on se surprend à sentir la fêlure pointer son nez : une insoutenable légèreté à vouloir paraître heureux ? Deux formidables acteurs/manipulateurs d'objets et... d'atmosphères ! Les deux imaginatifs comédiens déploient à vue des spectateurs de multiples techniques de scène : projections d'images,

détournement d'objets, jeu théâtral, tout en produisant la bande-son, le tintement des verres au mariage, les cris des mouettes au bord de la mer ou encore le grincement des portes du château... La compagnie Elvis Alatac aime le théâtre. Et les objets. Et les textes à images qui sonnent bien. Ce qui se met sur un plateau, ce qui s'entoure de rideaux, ceux qui s'assoient sur les fauteuils et rient. Elvis Alatac est beau. Comme un miroir. Il nous ressemble.

*Judi 9 mai 2019 à 20h30 à l'Estran / En partenariat avec le Théâtre de la Coupe d'Or / Réservation auprès de l'office de tourisme de Marennes / Durée : 1h00 / Conseillé à partir de 12 ans*

## Quand la nature se met en musique

**Pour sa 15<sup>e</sup> édition, le festival Musiques au Pays de Pierre Loti se décline au naturel avec un concert du Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames. Le 1<sup>er</sup> juin, l'Église Saint-Pierre de Sales, vibrera aux notes de Beethoven, Vivaldi, Schubert...**

Le 15<sup>e</sup> Festival Musiques au Pays de Pierre Loti vous fera découvrir les liens forts entre Nature, Musique et Littérature. Plusieurs grandes œuvres du répertoire seront jouées à cette occasion : La Pastorale de Beethoven, extraits des Quatre saisons de Vivaldi, La Truite de Schubert... Marennes aura le privilège d'accueillir le concert de clôture du festival où se produira le chœur de femmes du Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames sous la direction de Julien Masmondet, directeur artistique du Festival. Fauré, Roussel, Debussy, Messager et Hersant seront à l'honneur avec, en particulier, la Messe des pêcheurs de Villerville pour chœur de femmes et orchestre de chambre.

*Samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 à 20h30 à l'église Saint-Pierre de Sales / Réservation auprès des offices de tourisme du Bassin de Marennes et d'Oléron / Programme complet du festival sur [festival-mjpl.com](http://festival-mjpl.com)*



*Le chœur de femmes de l'Abbaye aux Dames clôture le festival à Marennes*

## Recherche bénévoles pour la course de l'huître

Les organisateurs de la course de l'huître recherchent des bénévoles pour, en particulier, sécuriser la course qui aura lieu le jeudi de l'Ascension. Une centaine de jalonneurs (adultes, détenteurs du permis de conduire) sont ainsi répartis tout au long du parcours. Si vous êtes prêts à donner un peu de votre temps pour que cette épreuve puisse se dérouler dans les meilleures conditions, alors faites-vous connaître! En 2018, la célèbre course a battu son record de participation avec 690 engagés sur les courses adultes (366 sur le 7,5 km et 324 sur le 15 km) et 70 coureurs sur les deux courses jeunes (1 et 2 km).

Contacts: mail et 06 33 91 83 06 / patrick.violet-martin@laposte.net



## agenda de mai

Jusqu'au 5 mai de 10h00 à 18h00

Exposition d'art: « Quilts américains » présentés par Charles Édouard de Brouin  
Forge prison de Brouage  
Renseignements: 06 03 77 28 32

Jusqu'au 5 mai de 10h00 à 18h00

Exposition d'art: « Vu d'ici » de Erick Tardy  
Forge royale de Brouage  
Renseignements: 05 46 85 19 16

Du 6 avril au 30 juin

Exposition  
« Brouage et le monde atlantique »  
Halle aux Vivres à Brouage  
Renseignements: 05 46 85 80 60

Du 1<sup>er</sup> mai au 3 novembre

Exposition de cartes postales et de photo « Brouage autrefois »  
Rues de Brouage  
Renseignements: 05 46 85 80 60

Jeudi 2 Mai à 21h00

Tangoléron,  
dans le cadre du festival de Tango  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Vendredi 3 mai à 21h00

Concert avec Carbone (Rock punk grunge) et Acid rain (sludge metal)  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Samedi 4 mai à 21h00

Loto du vélo club  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements: 06 32 15 70 12

Dimanche 5 mai à 14h30

Loto de l'USM  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements: 05 46 76 36 52

Les dimanches 5, 19, 26 mai à 15h00

Visite théâtralisée « Sur les pas de Vauban à Brouage »  
Rendez-vous à l'office de tourisme de Brouage, près de l'église  
Réservation: 05 46 85 19 16

Mercredi 8 mai de 8h00 à 18h00

Foire aux fleurs et produits régionaux  
Village de Brouage  
Organisée par l'amicale des parents d'élèves de Hiers-Brouage  
Renseignements: 06 35 96 67 08

Du 6 au 19 mai de 10h00 à 18h00

Exposition d'art:  
« peintures et Afrique »  
Forge royale de Brouage  
Renseignements: 05 46 85 19 16

Samedi 11 mai à 20h30

Concert Avanti 100 % à capella avec le groupe vocal de Marennes  
Organisé par les amis de Vocalude  
Église de Brouage  
Entrée libre

Samedi 11 mai à 21h00

Loto de la fraternelle  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements: 06 11 13 91 51

Samedi 11 mai à 21h00

France Acadie « les cordes sensibles »  
Concert de Pascal PERIZ (leader du groupe Pow Wow) et Jean-Marc Boel  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Dimanche 12 mai à 15h00

Thé dansant Christian  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements: 05 46 97 12 00

Dimanche 12 mai à 16h16

Spectacle enfants  
Maldemer le pirate de la Cie aire de cirque  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Du 13 au 18 mai

Exposition à la mémoire des 50 ans du décès d'Albert Baron, fondateur de l'aéro-club  
Mairie de Marennes

Mardi 14, 21 et 28 mai à 14h30

Atelier d'initiation au patchwork  
La Tonnerrie à Brouage  
Réservation: 05 46 85 80 60

Jeudi 16 mai

Repas dansant  
Centre d'animation et de loisirs  
Organisé par le Club Détente Loisirs  
Réservations: 06 30 63 18 74

Samedi 18 mai à partir de 10h00

Journée végétale  
Troc plantes, ateliers pour enfants/adultes, ballade floresque et photographique dans les marais, marché de producteurs et artisans locaux, restauration sur place concert en soirée...  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Dimanche 19 mai

Compétition de judo (catégorie jeunes) toute la journée  
Organisée par le judo-club du bassin de Marennes  
Centre d'animation et de loisirs

Du 20 au 26 mai de 10h00 à 18h00

Exposition d'art « Des couleurs et du bois » de Yves Martinet  
Forge royale de Brouage  
Renseignements: 05 46 85 19 16

Vendredi 24 mai à 21h00

Concert de funk et soul avec AlexR et le gombo club  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Samedi 25 mai à 21h00

Match improvisation théâtrale avec La Turi Ukwa  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Dimanche 26 mai à 18h18

Assemblée générale suivi d'un apéro buffet et concert de la chorale éphémère  
La Bigaille  
Renseignements: 05 46 35 27 38

Du 27 mai au 2 juin de 10h00 à 18h00

Exposition d'art « Éclats de vie »  
Forge royale de Brouage  
Renseignements: 05 46 85 19 16

Du 27 mai au 9 juin de 10h30 à 18h00

Exposition d'art: « Pleins et déliés » de Serge Poilve et Line Mosur  
Forge prison de Brouage  
Renseignements: 05 46 85 19 16

Jeudi 30 mai de 6h00 à 18h30

Vide-grenier – brocante  
Place Georges Brassens  
Organisé par le comité des fêtes  
Renseignements: frederic.audebert32@sfr.fr

